

gDTC - Demande #2542

Créer test d'incohérence : début de prélèvement doit être égale à date de début de la cotisation en cas de paiement par prélèvement SEPA

23/06/2017 14:54 - Isabella Vanni

Statut:	Attente d'information	Début:	23/06/2017
Priorité:	Élevée	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Je pense qu'il faut garder la même règle qu'on a utilisé pour les CB récurrentes.			
Note : en cas de règlement par prélèvement SEPA, la date peut être différent du 05. De plus, à différence de la CB récurrente, avec le prélèvement la récurrence peut être autre que mensuelle.			

Historique

#1 - 06/07/2017 10:56 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Confirmé

#2 - 06/07/2017 10:56 - Benjamin Drieu

- Version cible mis à Sprint Benj

#3 - 06/07/2017 12:17 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Confirmé à Attente d'information

En fait c'est compliqué à faire car historiquement on a toujours considéré que les prélèvements étaient démarré au premier du mois ... pas simple.

#4 - 10/07/2017 10:55 - Benjamin Drieu

- Version cible Sprint Benj supprimé